



Titre de l'action :	Améliorer les compétences en patrimoine des agents du service d'urbanisme communal par une formation spécifique
Titre du projet :	Valorisation et sauvegarde du patrimoine bâti et naturel
Durée :	3 modules d'une demi-journée
Date de début :	Octobre 2011
Date de fin :	Décembre 2011
Territoire :	Région wallonne
Thématique :	Patrimoine
Axes de travail :	Formation, accompagnement, conseil et sensibilisation
Partenaires :	Ville de Charleroi : service d'urbanisme
Financeurs :	Ville de Charleroi - Cabinet du Patrimoine (mission subsidiée d'Espace Environnement)
Contacts :	Anne-Catherine Bioul (Espace Environnement) : cbioul@espace-environnement.be Alexandra Vanden Eynde (Espace Environnement) : avandeneinde@espace-environnement.be

AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN PATRIMOINE DES AGENTS DU SERVICE D'URBANISME COMMUNAL PAR UNE FORMATION SPÉCIFIQUE : UNE EXPÉRIENCE À CHARLEROI

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

Cette formation est destinée aux techniciens chargés de l'instruction des permis d'urbanisme. Ceux-ci n'étant pas architectes, elle vise à les aider à mieux intégrer les critères patrimoniaux dans leur pratique. Leur attente principale est de disposer d'arguments pour sensibiliser les demandeurs, face à certaines problématiques de rénovation ou de conservation, en vue de l'embellissement des façades.

IMPLICATION PARTICULIÈRE D'ESPACE ENVIRONNEMENT DANS LE PROJET

Après avoir bien analysé les besoins du service concerné et des participants, le travail a consisté dans la réalisation de trois modules interactifs comprenant des exposés largement illustrés et adaptés à des problématiques locales ainsi que des séquences interactives : celles-ci ont nécessité la création d'une série d'outils destinés à mettre les participants en situation (montages PPT, exercices, grilles multicritères) ainsi que des outils de capitalisation (fiches d'analyses, argumentaire, dossier de synthèse).

DÉMARCHE

Le canevas de cette formation, adaptée au vécu des techniciens, s'articule autour des 3 questions suivantes :

- Comment identifier le patrimoine ?
- Quels outils consulter ?
- Le projet de Permis d'urbanisme vise-t-il un patrimoine important ?

Dans le cas d'un nouveau projet, celui-ci s'intègre-t-il dans le bâti existant, est-il une plus-value ?

Dans le cas de transformations, le projet respecte-t-il les caractéristiques patrimoniales ?

Concrètement, la méthodologie mise en place vise à :

- éveiller l'intérêt et susciter la reconnaissance des spécificités du patrimoine local, afin de faire des techniciens des « acteurs de son bon entretien et de sa sauvegarde »;



- présenter certains outils techniques répondant aux problématiques patrimoniales et permettre de s'y familiariser afin d'y recourir plus facilement et de manière automatique;
- favoriser un dialogue avec les demandeurs, grâce à des outils objectifs et des argumentaires plus adaptés et ainsi, mieux les convaincre à agir en faveur de l'embellissement du cadre de vie.

ACTIONS

Cette formation en trois modules propose, outre des exposés spécifiques illustrés, des exercices et débats sur la matière présentée.

Le premier module porte sur le contexte urbanistique et architectural local : évolution historique de la morphologie urbaine, caractéristiques du bâti. À la suite de cette présentation, les participants apprennent, par eux-mêmes, à mieux identifier et analyser des architectures spécifiques au territoire.

Les modules suivants se centrent sur l'analyse de problématiques patrimoniales avec des exercices portant sur des cas pratiques locaux.

En introduction, le contexte législatif est brossé, comprenant :

- les mesures de protection existantes du patrimoine local (classement, inventaire...);
- la consultation des outils légaux (ex. : carte des valeurs architecturales du centre ancien) et l'apport d'outils locaux.

Le second module est consacré à l'intégration d'architectures contemporaines dans un bâti existant. Comment intervenir en préservant des ensembles urbains ? Une analyse critique de divers exemples de bâtiments contemporains insérés dans un contexte patrimonial est réalisée en commun.

Le troisième module concerne les transformations d'un bâtiment patrimonial, c'est-à-dire des travaux souvent liés aux primes à l'embellissement. Certaines problématiques sont abordées comme l'entretien des façades enduites ou en briques, la préservation du « petit patrimoine des façades » (menuiseries, ferronneries...), la conservation des châssis (restaurer ou remplacer) mais aussi la restructuration des rez-de-chaussée commerciaux (accès séparé aux étages et enseignes). À partir d'exemples de rénovations, les participants sont amenés à mieux définir des critères d'appréciation en fonction des prescriptions urbanistiques existantes.

OUTILS

Une série de fiches et de grilles d'analyse sont expérimentées en commun et peuvent ensuite être intégrées dans la pratique de chacun.

RÉSULTATS

Améliorer la pertinence des avis grâce à une meilleure appréciation du patrimoine architectural, c'est, selon l'avis d'un participant, un des résultats de cette formation.

Elle permet également aux techniciens de prendre connaissance d'outils, de réglementations ou encore d'ouvrages de références qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser. Elle donne, en outre, l'occasion de débattre en commun sur des permis d'urbanisme ou des sujets à controverse.

PERSPECTIVES

Cette formation dynamique et interactive peut être proposée à d'autres services communaux, moyennant une adaptation au contexte local.